

Le français parlé par les étudiants égyptiens

Par

Tarek Abdel-Naïm Assem

Maître de conférences-Faculté Al-Asun (des Langues)

Université de Sohag

Le résumé :

Notre recherche intitulé « *Le français parlé par les étudiants égyptiens* » vise à étudier quelques phénomènes phonologiques des étudiants égyptiens en parlant le français comme deuxième langue étrangère et elle met l'accent sur quelques oppositions importantes.

Notre objectif est d'étudier les particularités phonologiques de la prononciation des étudiants égyptiens dans une perspective sociolinguistique et différentielle. Dans cette étude, nous signalons tout d'abord les résultats du questionnaire du français parlé en précisant les points de faiblesse de point de vue phonologique ; ensuite, nous faisons une analyse phonologique sur le système vocalique, le système consonantique, le h aspiré et le h muet et les faits prosodiques (la syllabe, l'accent, le rythme et l'intonation). Enfin, nous traitons les oppositions importantes en français parlé.

La méthode d'analyse adoptée dans notre étude est descriptive. Nous décrivons la position phonologique du français parlé par nos étudiants à l'université.

Le corpus que nous avons choisi à analyser ici provient de nos notes du français parlé de ces étudiants à travers la parole de chaque étudiant en 4^{ème} année à la faculté des Langues à l'université de Sohag.

Mots-clés : phonologie, rythme, intonation, accent, oppositions

مستخلص البحث

يهدف هذا البحث وعنوانه "الفرنسية المنطوقة لدى الطلاب المصريين" إلى دراسة بعض الظواهر الصوتية لدى طلابنا المصريين والذين يتحدثون اللغة الفرنسية كلغة أجنبية ثانية، كما تركز هذه الدراسة على بعض التناقضات الهامة في الفرنسية.

هدفنا من هذا البحث هو دراسة الخواص الصوتية لنطق الطلاب المصريين من منظور علم اللغة الاجتماعي ومن منظور اختلافي. إننا نشير في هذه الدراسة إلى ثلاث نقاط:

أولاً : نشير إلى نتائج الاستبيان للفرنسية المنطوقة وتحديد نقاط الضعف من وجهة نظر صوتية.

ثانياً : نقوم بتحليل صوتي للأصوات المتحركة والأصوات الساكنة وأنواع ال h والمقاطع والتشديد والإيقاع واللحن.

ثالثاً : نتناول أخيراً أهم التناقضات في الفرنسية المنطوقة

أما الطريقة المتبعة في التحليل الصوتي فهي طريقة وصفية حيث تهتم هذه الدراسة بوصف صوتي مميز للغة الفرنسية المنطوقة لدى طلابنا في الجامعات المصرية.

ولقد اخترنا عينة للدراسة والتطبيق والتحليل من طلاب الفرقة الرابعة بقسم اللغة الفرنسية بكلية الألسن في جامعة سوهاج.

كلمات مفتاحية : علم الأصوات ، إيقاع، لحن، تشديد، تناقضات

Le français parlé par les étudiants égyptiens

Par
Tarek Abdel-Naim Assem

Notre étude vise à étudier quelques phénomènes phonologiques de nos étudiants égyptiens en parlant le français comme deuxième langue étrangère et elle met l'accent sur quelques oppositions importantes. Puisque la phonologie s'intéresse aux sons en tant que parties de structure, cette étude phonologique doit traiter plusieurs points : le système vocalique, le système consonantique, le h aspiré et le h muet et les faits prosodiques.

Notre objectif est d'étudier les particularités phonologiques de la prononciation des étudiants égyptiens dans une perspective sociolinguistique et différentielle. Dans cette étude, nous allons signaler tout d'abord les résultats du questionnaire du français parlé en précisant les points de faiblesse de point de vue phonologique ; ensuite, nous allons faire une analyse phonologique sur le système vocalique, le système consonantique, le h aspiré et le h muet et les faits prosodiques (la syllabe, l'accent, le rythme et l'intonation). Enfin, nous allons traiter les oppositions importantes en français parlé.

La méthode d'analyse adoptée dans notre étude est descriptive. Nous allons décrire la position phonologique du français parlé par nos étudiants à l'université.

Le corpus que nous avons choisi à analyser ici provient de nos notes du français parlé de ces étudiants à travers la parole de chaque étudiant en 4^{ème} année à la faculté des Langues à l'université de Sohag.

Sur le plan phonologique, nous trouvons que le même trait phonique peut exercer une certaine fonction dans une langue, et avoir une valeur toute différente dans une autre langue. Prenons l'exemple de la fermeture glottale qui, en arabe d'Egypte, est un phonème distinctif mais en allemand elle ne représente aucune valeur phonologique. En arabe, le r roulé et l'r grasseyé, ce dernier noté gh en transcription dans le mot Maghreb, par exemple, représentent deux phonèmes distincts, alors qu'en français l'emploi de l'un ou de l'autre n'affecte pas le sens de ce qui est dit, mais renseigne sur la personnalité du locuteur.

La phonématique traite de l'analyse de l'énoncé en phonème, du classement de ces phonèmes et de l'examen de leurs combinaisons pour former les signifiants de la langue. Il y a un signifiant /mal/ qui correspond au signe mal. En français, il est remarquable que le phénomène /ã/ de gourmand /gurmã/ soit perçu plus bref que le phénomène /ã/ de gourmande /gurmãd/. Donc, la différence phonologique entre la voyelle de gourmand et celle de gourmande est plus claire quand elle se trouve au milieu de l'énoncé.

Le linguiste égyptien Ahmed FAHMI déclare toujours que « *Le linguiste doit s'intéresser aux traits phoniques qui ont une valeur informative qui sont utilisés pour distinguer des messages. Dans ce cas, ils ne remplissent pas la même fonction et ils forment une opposition distinctive* »¹.

La forme vocale est analysable en une succession d'unités dont chacune contribue à distinguer les énoncés les uns des autres. Il faut distinguer le monème français pain des autres monèmes : bain, faim, main...etc. Sans doute, il existe un indice permettant de différencier chaque

¹- Ahmed FAHMI, "*Le fonctionnalisme en linguistique*", Nahdat Misr, Le Caire, 1984, p. 73.

monème des autres et nous disons que cette opposition est distinctive, elle est phonologiquement pertinente.

« L'application du principe de pertinence au matériel phonique d'une langue permet de dégager un nombre défini d'unités fonctionnelles entre lesquelles les sujets parlants ont le choix pour former des mots ou des éléments morphologiques distincts. Ces unités fonctionnelles ont reçu le nom de phonèmes »¹.

En étudiant les deux systèmes phoniques en arabe, la langue maternelle de nos informateurs, et en français, la langue seconde en Egypte, il est remarquable que cette opposition exerce une grande influence et directe sur la phonologie du français parlé par nos informateurs. D'ailleurs, *« les habitudes acquises par la pratique de la langue maternelle ne seront que rarement transférables et freineront l'acquisition des habitudes nouvelles requises par le système de la langue apprise »².*

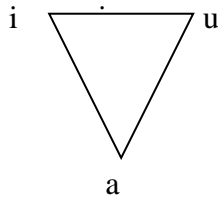
Nous devons présenter les caractéristiques du système vocalique français et comment prononcer chaque voyelle. Il y a seize voyelles dont une dizaine sont indispensables à la communication entre tous les Français. Les autres situent des variétés régionales, dialectales ou individuelles du français. On ne peut entreprendre la correction phonétique d'un apprenant étranger, que si l'on connaît bien les voyelles, leurs caractéristiques phonologiques.

Certainement, le nombre des voyelles, en français, est plus grand qu'en arabe. *« Le système vocalique arabe littéraire est limité à trois timbres vocaliques fondamentaux dont chacun peut se présenter sous une forme brève ou sous une forme longue »³.*

¹ - André MARTINET, "La linguistique synchronique", PUF, Paris, 1974, p.53.

² - Monique CALLAMAND, "Méthodologie de l'enseignement de la prononciation", CLE, International, Paris, 1981, p.70.

³ - Ahmed FAHMI, "Phonétique du français", Wahdan Printing House, 2^e éd., Le Caire 2^{ème} 1996.



Ce sont douze voyelles orales. Ainsi appelés parce que l'air expiré passe uniquement par la bouche.

/a/ , /ɑ/ , /i/ , /y/ , /u/ , /e/ , /ə/ , /ɛ/ , /ø/ , /œ/ , /o/ , /ɔ/

Ce sont quatre voyelles nasales. Ainsi appelés parce que l'air expiré passe par le nez en même temps que la bouche.

/ã/ , /ẽ/ , /õ/ , /œ̃/

En ce qui concerne les voyelles du français, il y a une tendance à opposer les phonèmes qui sont en puissance en syllabe ouverte et en syllabe fermée :

- Dans la syllabe ouverte : on peut opposer /i/ ~ /e/ et /i/ ~ /u/
- Dans la syllabe fermée : on peut opposer /ɛ/ ~ /ẽ/

Ex: faite ~ feinte

Il est bien remarquable que nos informateurs, qui ont déjà appris l'anglais, trouvent la peine de distinguer entre quelques phonèmes comme /i/ et /y/, /e/ et /ø/, /ɛ/ et /œ/ parce que ce trait distinctif du français “arrondissement“ n'est utilisé ni en anglais, la première langue de nos informateurs, ni en arabe, leur langue maternelle.

Dans le système vocalique de la langue française, nous trouvons que c'est grâce à la partielle complémentarité de quelques unités phonologiques distinctives que nous pouvons préciser la nature exacte des oppositions du système vocalique : en finale du mot, il faut distinguer quatre degrés d'ouverture : si /si/ ses /se/ sait /sɛ/ sa /sa/

Dans le cas de la position ouverte, quand une consonne y suit la voyelle, il faut distinguer seulement trois degrés d'ouverture :

cil /sil/ celle sɛl/ sale /sal/

En français, il n'y a pas de mot qui commence par le phonème /b/ et qui se termine par le phonème /l/ contenant le timbre du é.

En opposant les deux systèmes vocaliques, nous constatons bien que les phonèmes suivants sont inconnus en arabe :

/y/ , /ə/ , /e/ , /ø/ , /œ/ , /o/ , /ɔ/ , /ã/ , /ē/ , /ō/ , /œ̃/

Tout ce qui précède affirme que le système vocalique arabe est très différent de celui du français. Cette différence a une influence claire sur la phonologie du français parlé de nos informateurs.

Si l'on présentait les phonèmes vocaliques oraux de manière globale, en termes de traits distinctifs, on pourrait représenter le système vocalique dans le tableau ci-dessous :¹

¹ - Henriette WALTER, "La phonologie du français", PUF, Paris, 1977, p.39.

	Longue	Antérieures non arrondies	Antérieures arrondies	Postérieures
1 ^{er} degré d'ouverture		i	y	u
2 ^e degré d'ouverture		e	ø	o
3 ^e degré d'ouverture	ɛ:	ɛ	œ	ɔ
4 ^e degré d'ouverture		a		ɑ

Il est remarquable que nos informateurs n'aient aucune difficulté à prononcer /i/ parce que cette voyelle existe dans le système vocalique de l'arabe, la langue maternelle de nos informateurs. Malgré la facilité de la prononciation de la voyelle orale /i/, nous avons remarqué que quelques informateurs remplacent le phonème /i/ par le phonème /ɛ/ si la lettre i se place à l'initiale ou à la médiale.

Ex: dans le mot égyptien et bibliothèque, ils prononcent /ɛ/ à la place de /i/. C'est le même cas de la locution s'il vous plaît.

Il est indiscutable que cette voyelle représente une grande difficulté pour la plupart des informateurs parce qu'elle n'existe pas dans le système vocalique de l'arabe.

Le test a indiqué que la majorité des informateurs remplacent le phonème /y/ par le phonème /i/ ou /u/

Ex: dans le mot tu /ty/, ils prononcent /ti/ ou /tu/.

Il est remarquable que nos informateurs n'aient aucune difficulté à prononcer [u] parce que cette voyelle existe dans le système vocalique de

l'arabe, la langue maternelle de nos informateurs.

La voyelle /ə/ représente la question la plus discutée dans le domaine de la phonologie. Elle provoque des difficultés au niveau phonologique.

« *L'harmonisation vocalique est un phénomène d'assimilation à distance. On se prépare à articuler une voyelle accentuée (forte) et fermée, et on néglige l'articulation de la voyelle inaccentuée (faible) et ouverte qui se ferme aussi. Elle s'harmonise avec la voyelle vocalique.* »¹

- /ɛ/ devient /e/ s'il est suivi d'une des voyelles fermées /e/, /i/, /y/: c'est-à-dire s'il se trouve en syllabe ouverte.

Ex: aime /ɛm/ > aimé /eme/
 bête /bet/ < bêtise /betiz/
 tête /tet/ > têtù /tety/

/ɛ/ reste ouvert s'il est en syllabe fermée:

Ex: perd /pɛr/ perdu /pɛrdy/

Remarques

- 1- Les graphies des mots pied et clef représentent /pje/ et /kle/.
- 2- On prononce /e/ dans la conjonction (et) et dans le mot (les), article ou pronom.
- 3- Il y a un phénomène récent à Paris où toutes les terminaisons verbales en ai ainsi que des mots comme quai et gai ont tendance à passer à /ɛ/.
- 4- La graphie é peut représenter un /ɛ/ lorsqu'elle se trouve en

¹- Pierre. R. LEON, "Prononciation du français standard", Linguistique appliquée, Paris, juin 1992, pp.50 et 51.

syllabe fermée, par suite de la chute d'un e muet.

Ex: événement /evɛn / mǎ/ élevé /ɛl / ve/.

5- Dans les dérivés du verbe faire, /ɛ/ devient /ə/ instable.

faire /fɛ: r/ mais faisant /fəzǎ/

faisiez /fəzje/

Mais on prononce: malfaiteur /malfɛtœr/

bienfaiteur /bjɛ̃fɛtœr/.

On doit signaler qu'il y a des oppositions directes dans quelques mots de même structure :

/ø/	/œ/
veule /vøl/	gueule /gœl/ - seul /sœl/
jeûne /ʒø̃n/	jeune /ʒœ̃n/
beugle /bø̃gl/	aveugle /avœ̃gl/

Le contexte va aider à distinguer entre ces oppositions directes parce que c'est difficile de trouver la différence entre eux acoustiquement.

Ex: Omar est trop jeune.

Ex: Le jeûne est une obligation chez les musulmans.

« L'opposition¹ entre /ɛ̃/ et /œ̃/ qui ne servait à distinguer que très peu de mots en français tels que : brin # brun , et qui était acoustiquement difficile à percevoir , tend à disparaître au profit de /ɛ̃/. »

Certains chercheurs ont négligé l'influence de la langue maternelle, mais dans cette recherche, on insiste sur ce point. La langue arabe a trois voyelles mais, en français, on trouve seize voyelles. C'est pourquoi, les apprenants arabes trouvent beaucoup de difficultés en prononçant les voyelles nombreuses du système phonologique français, surtout les phonèmes /y/, /ə/, /ø/, /œ/, /œ̃/, ...etc.

¹- Pierre R. LEON, "Prononciation du français standard", p.39.

Le linguiste Eckman voyait que « *des éléments marqués et semblables à la langue seconde seraient plus difficiles que des éléments non marqués et différents de la langue maternelle* »¹.

Le linguiste Flege voit que l'apprenant peut avoir de la difficulté à percevoir des différences qui n'existent pas dans sa langue maternelle.

L'existence de plus d'une voyelle dans la même catégorie, c'est l'une des causes les plus importantes qui créent des fautes en prononçant les voyelles est l'existence de plusieurs voyelles dans la même catégorie. Alors il faudrait signaler en détail le classement des voyelles selon chaque catégorie :

- La première catégorie

Les voyelles fermées ou ouvertes

a) Quand les mâchoires sont très fermées, l'étudiant égyptien peut commettre deux fautes :

- il prononce /i/ au lieu de /y/

Ex: il prononce **dit** au lieu de dire **du**

- il prononce /u/ au lieu de /y/

Ex: il prononce **doux** au lieu de dire **du**

b) Quand les mâchoires sont fermées, l'étudiant égyptien peut commettre deux fautes :

- il prononce /e/ au lieu de /ø/

Ex: il prononce **des** au lieu de dire **deux**

- il prononce /o/ au lieu de dire /ø/

Ex: il prononce **vaux** au lieu de dire **veux**

c) Quand les mâchoires sont ouvertes, l'étudiant égyptien peut

¹ - Cécile CHAMPAGNE-MUZAR et Johanne S. BOURDAGES, "Le point sur la phonétique", CLE International, Paris, 1998, p.77.

commettre deux fautes :

- il prononce /ɛ/ au lieu de dire /œ/

Ex il prononce **L'air** au lieu de dire **L'heure**

- il prononce /ɔ/ au lieu de dire /œ/

Ex il prononce **Port** au lieu de dire **Peur**

- La deuxième catégorie

Les voyelles antérieures écartées

Dans cette catégorie, il y a cinq voyelles : /i/ , /e/ , /ɛ/ , /a/ et /ɛ̃/.

C'est pourquoi, les apprenants égyptiens trouvent une grande difficulté de distinguer entre le /e/ et le /i/

le /e/ et le /ɛ/

- La troisième catégorie

Les voyelles antérieures arrondies

Dans cette catégorie, il y a cinq voyelles : /y/ , /ø/ , /ə/ , /œ/ et /œ̃/.

C'est pourquoi, ils trouvent beaucoup de difficulté à prononcer correctement les voyelles de cette catégorie. Ils n'arrivent pas à distinguer entre les phonèmes suivants : le /ø/ et le /œ/

le /ø/ et le /ə/

- La quatrième catégorie

Les voyelles postérieures écartées

Dans cette catégorie, il y a deux phonèmes : /ɑ/ et /ã/. Nous avons déjà signalé que le phonème /ɑ/ est dans sa voie de disparition. Les apprenants peuvent le remplacer par le phonème /a/.

- La cinquième catégorie

Les voyelles postérieures arrondies

Dans cette catégorie, il y a quatre phonèmes : /u/ , /o/ , /ɔ/ et /ɔ̃/. C'est pourquoi, les apprenants égyptiens ne peuvent pas distinguer entre le /o/ et le /ɔ/ le /o/ et le /u/.

Le système consonantique

En ce qui concerne les consonnes du français, il y a une tendance à tester par la présence des phonèmes dans deux contextes distincts :

- au début de la syllabe (en position initiale)

Ex: vin ~ fin

- à la fin de la syllabe (en position finale)

Ex: type ~ tire

- Le voisement

Il est bien notable que nos informateurs, qui ont déjà étudié l'anglais, trouvent la peine de distinguer entre :

/p/ ~ /b/

/t/ ~ /d/

/k/ ~ /g/

/f/ ~ /v/

/s/ ~ /z/

/ʃ/ ~ /ʒ/

Si nous avons étudié cette difficulté, nous trouvons que quelques informateurs n'arrivent pas à distinguer entre ces phonèmes opposés parce que ce trait distinctif du français « voisement » n'est pas utilisé ni en anglais, la première langue de nos informateurs, ni en arabe, leur langue maternelle.

En ce qui concerne le phonème /p/, on trouve que la consonne /p/ est toujours représentée par les graphies P, PP ou PE.

Ex: - père /pɛ:r/ - applaudir /aplodir/ - cape /kap/

* P final n'est jamais prononcé sauf dans quelques mots monosyllabes comme cap /kap/ et dans des mots étrangers comme stop /stɔp/ et handicap /ɑ̃dikap/.

* Notez qu'on dit : sept /sɛt/, septième /sɛtjɛm/, mais septembre /sɛptɑ̃br/.

Mais en ce qui concerne le phonème /b/, on trouve que la consonne /b/ est toujours représentée par les graphies B, BB ou BE.

Ex: bateau /bato/, abbé /abe/, robe /rɔb/.

* B final se prononce dans: snob/snɔb], club/klœb/ et Jacob/ʒakɔb/.

* Les groupes BS et BT sont souvent notés /ps/ et /pt/ au lieu de /bs/ et /bt/. Mais il faut noter que cette variation est acceptable à l'intérieur des mots mais jamais d'un mot à un autre.

Ex: obstacle /ɔpstakl/, obtenir /ɔptənir]/.

Le h aspiré et le h muet

Il y a une grande difficulté de distinguer la différence entre le h muet et le h aspiré puisque les deux ne se prononcent pas en français. Dans les dictionnaires, on doit mettre une marque comme * pour que ceux qui consultent le dictionnaire, puissent distinguer entre eux.

Ce que nous appelons un h muet en français n'est, en réalité, pas un [h]. Il n'est pas prononcé.

Devant le h muet, on doit faire la liaison (les hommes /lezɔm/) et l'élision (l'homme). Il faut noter que tous les mots du h muet sont d'origine latine.

Ce que nous appelons un h aspiré en français n'est, en réalité, pas un [h]. Il n'est pas prononcé. Devant le h aspiré, il n'y ni liaison (les héros /le ero/) ni élision (le héros). Mais il faut faire attention que le h du mot héroïne est un h muet, c'est pourquoi, ce mot accepte la liaison et l'élision.

Il faut noter que tous les mots du h aspiré sont d'origine germanique.

Les faits prosodiques

1- La syllabe

Quant à la syllabe, c'est une composante très importante dans le domaine de la phonologie. Son étude consiste à déterminer la manière de la prononciation des allophones dans des groupes capables à diviser à l'intérieur du mot français.

Les étudiants de langue seconde doivent connaître la structure des syllabes. En fait, la syllabe fait partie de la phonologie. Théoriquement, la syllabe est composée de trois parties :

- 1- L'attaque : c'est la première partie de la syllabe, elle est composée de consonnes.
- 2- Le noyau : c'est la partie centrale et essentielle de la syllabe, il est composé de voyelles.
- 3- La coda : c'est la partie finale de la syllabe, elle est composée de consonnes.

Dans le mot pour [pur], le phonème /p/ est attaque, le phonème /u/ est noyau et le phonème /r/ est coda.

En général, la langue française possède une syllabe habituellement ouverte. En français, 80 % des syllabes sont ouvertes, c'est-à-dire, ces syllabes n'ont pas de coda.

Ex: beau /bo/: /p/ est attaque et /o/ est noyau.

Dans notre corpus sur le français parlé par des étudiants égyptiens à l'université, nous avons trouvé que la plupart de nos informateurs ne respectent guère la division syllabique en prononçant les mots français ou les groupes des mots. D'ailleurs beaucoup d'étudiants ignorent les règles

de la division des syllabes dans la prononciation de la langue française comme deuxième langue étrangère (FLE).

2- L'accent

En français parlé, il y a quelques caractéristiques de la voix qui varient dans la chaîne parlée : l'accent et l'intonation.

L'accent français

Lorsque les étudiants égyptiens parlent, ils utilisent des chaînes de sons. Dans chaque son, il existe un certain nombre de caractéristiques qui sont capables à varier.

Ex: [i i i i]

Il existe de nombreuses manières pour faire l'insistance sur le deuxième [i] :

- 1- Il est possible de mettre une grande force sur la voyelle qui l'entoure.
- 2- Il est probable d'élever la fréquence de la voix où il y a une vibration rapide des cordes vocales.
- 3- Nous pouvons mettre plus de durée sur laquelle que nous voulons mettre en lumière où la syllabe formée par la voyelle dure plus longtemps que les autres.

La langue française a tendance à utiliser la durée. En conséquence, il est nécessaire de mettre en considération la durée des syllabes accentuées si nous voulons imiter un certain accent français.

Sortes d'accent

Il y a deux sortes d'accent dans la langue française : l'accent final et l'accent d'insistance :

1- L'accent final

En français, il est nécessaire que la place de l'accent final soit variée d'après le groupe et non pas d'après le mot comme en arabe ou en anglais.

Alors, on voit la tombée de l'accent final sur la dernière syllabe du groupe. C'est cela qui explique pourquoi nos informateurs rencontrent des difficultés à identifier les mots en français.

Il faut constater la correspondance du groupe rythmique au groupe grammatical, soit le syntagme ; soit la phrase.

2- L'accent d'insistance

L'accent d'insistance se trouve au début d'un mot et il se marque par une montée de la fréquence (l'intonation) de la voix, plutôt que par une durée supérieure.

Ex: Formidable.

3- Le rythme

Pierre et Monique Léon ont dit qu'en français, les mots se groupent entre eux pour former ce qu'on appelle un groupe rythmique : *« c'est un groupe des mots qui représente une idée. Il forme une unité de sens, qui coïncide généralement avec une clause grammaticale. On peut dire à cet égard que l'accent français est syntaxique. »*¹

Ex: Attendez-moi / Je ne serai pas très long / et je vous apporterai / ce que vous m'avez demandé.

Le groupe rythmique peut être très court ou très long.

¹ - Pierre et Monique LEON "Introduction à la phonétique corrective", Librairies Hachette et Larousse, 1976, p. 65.

Ex : *Va, cours, vole et nous venge.* (Corneille, *Le Cid*, v. 290)

Ex : *Ce qu'il y a de plus fatal est qu'au lieu de savoir me taire quand je n'ai rien à dire c'est alors que pour payer ma dette, j'ai la fureur de vouloir parler.* (J.-J. Rousseau, *Confessions*, L. III)

Le rythme de la phrase

Maurice Grammont dit : « *Le rythme de la phrase est constitué par le retour à intervalles sensiblement égaux des temps marqués, qui sont ici les accents rythmiques. Chacun des éléments rythmiques fournit un de ces accents sur sa syllabe finale. Une phrase qui ne contient qu'un élément rythmique comme : " Va-t'en", n'a pas de rythme. Il faut au moins deux accents rythmiques pour constituer un rythme.* »¹

En ce qui concerne la phrase française, nous observons que les éléments rythmiques sont divisés en deux groupes rythmiques, qui correspondent l'un à la partie montante, et l'autre à la partie descendante. Il est possible que chaque groupe rythmique contienne des subdivisions.

Selon notre étude du rythme de la phrase, nous voyons que Les éléments rythmiques et les groupes d'éléments rythmiques peuvent être correspondants : soit par la reproduction ; soit par l'opposition ; par conséquent, il existe des contrastes, des balancements et des ruptures d'équilibre. La phrase devient bien rythmée quand le tout est très modelé sur les idées exprimées et les nuances mais cela manque, bien sûr, dans le cas contraire. Les éléments rythmiques essaient d'être égaux dans la durée parce

¹ - Maurice GRAMMONT, "*La prononciation française*", Librairie Delagrave, Paris, 1966, p.161.

qu'il y a un principe qui exige que les accents rythmiques frappent à des intervalles sensiblement égaux.

Dans notre corpus, il est bien remarquable que la plupart des informateurs ne respectent pas le rythme. Alors, ils ne s'intéressent pas au groupe rythmique parce que nos informateurs se sont occupés de la bonne prononciation des phonèmes de la phrase sans tenir compte au rythme de la phrase.

Dans le français parlé, le rythme est très important, c'est pourquoi, il faut entraîner les étudiants au laboratoire de langue à la faculté à respecter le rythme. Il est important de signaler qu'il y a moins de syllabes à l'oral qu'à l'écrit parce qu'à l'oral, tous les « e » ne sont pas nécessairement prononcés.

Groupes rythmiques et syllabation¹

1- Le groupe rythmique binaire (deux syllabes)

A. Un seul groupe rythmique

Essayez de prononcer les mots suivants en respectant le rythme :

Bonsoir	Poli	Encore	Bonjour
D'accord	Bravo	Pardon	Colis
Salut	Merci	À plus	Bientôt

B. Plusieurs groupes rythmiques

Essayez de répéter les phrases suivantes en faisant une légère pause entre les groupes rythmiques :

¹ - Dominique ABRY et Marie-Laure CHALARON, "*Exerçons-nous - phonétique*", Hachette, Paris, 1994, p.11.

- J'ai peur / du chien.
- Il dort / souvent.
- Je vais / samedi / au club.
- Il neige / parfois / en mai.

2- Le groupe rythmique ternaire (trois syllabes)

A. Un seul groupe rythmique

Essayez de prononcer les phrases suivantes en marquant le rythme :

- Bonne soirée.
- Tout-à-coup.
- Je m'en vais.
- Je ne dis rien.

B. Plusieurs groupes rythmiques

Allongez régressivement les phrases en gardant bien le rythme binaire :

- Je l'ai vu / dans la cour / de ma tante.
- Le ciné / est fermé / à midi.
- Le climat / est devenu / chaleureux.
- Il fallait / rencontrer / ses copains.

3- Le groupe rythmique quaternaire (quatre syllabes)

A. Un seul groupe rythmique

Prononcez ces séquences en respectant le rythme et l'accent.

- Sous-entendu.
- Bonne arrivée.
- Pardon ma chère.
- J'ai tout compris.

B. Plusieurs groupes rythmiques

Prononcez ces phrases en marquant de courtes pauses entre les groupes rythmiques :

- Je suis capable / de les aider.
- Je vous informe / que j'arriverai.
- Je vais chercher / un petit théâtre.
- Hier à midi / j'ai rencontré / mon ami grec.

4- Le groupe rythmique quinaire (cinq syllabes)

A. Un seul groupe rythmique

Faites bien tomber la voix sur la dernière syllabe, pas avant.

- C'est une bonne journée.
- Passe-moi les ciseaux.
- Je vais réfléchir.
- Ça me fait plaisir.

B. Deux groupes rythmiques

Prononcez successivement chaque phrase en faisant alterner les segments. Conservez le même rythme et la même intonation.

- Dans l'après-midi, / je retrouve Pauline.
- C'est souvent comme ça, / à la fin de la semaine.
- Depuis plusieurs mois, / il fait trop trop chaud.
- Je ne sais quoi faire, / dans cette situation.

5- Groupes rythmiques à 1 / 2 / 3 syllabes.

Marquez nettement les pauses entre les groupes rythmiques :

- Oui // c'est toi // c'est bien toi.
- Non // vraiment // je ne peux pas.

- Viens // prends ça // c'est à toi.
- Chut // Silence // Taisez-vous.

6- Groupes rythmiques à 2 / 3 / 4 syllabes.

- Bravo // c'est bon // tu as gagné.
- Mais non // tu as tort // c'est évident.
- Très bien // c'est possible // si vous voulez.
- Bon // pourquoi pas // je suis d'accord.

7- Groupes rythmiques à 3 / 4 / 5 syllabes.

Mettez nettement les pauses signalées par //:

- Tu as raison. // C'est très facile. // C'est facile à faire.
- C'est gentil. // Ça me fait plaisir. // Ça me fait très plaisir.
- On t'attend. // Plus vite ma chère. // Le car va partir.
- Si tu aimes. // Tu peux m'appeler // à n'importe quelle heure.

4- L'intonation

D'un point de vue phonologique, il est remarquable que l'étude de l'intonation soit très compliquée à cause du grand nombre de variations possibles quand nos étudiants égyptiens parlent. Il est possible de transmettre une grande diversité d'émotions par de petites différences d'intonation : énervement, étonnement, tristesse, colère...etc. Nous pouvons d'identifier un certain nombre de niveaux d'intonation : intonation montante ; intonation descendante :

Ex : Tarek est absent. (Intonation descendante)

Ex : Tarek est absent ? (Intonation montante)

Quant aux niveaux d'intonation, il faut signaler qu'il y a quatre niveaux d'intonation, d'après le type de la phrase : déclarative, interrogative, exclamative ou impérative.

Dans la phrase interrogative, l'intonation est toujours montante. S'il n'y a pas de mot interrogatif dans la phrase, l'intonation monte en fin de phrase. Dans les autres cas, l'intonation baisse en fin de phrase. Mais il faut dire que, pour exprimer l'intérêt et la gentillesse, l'intonation doit monter en fin de phrase :

Ex : Est-ce que tu aimes le fromage ? (Intonation montante)

La phrase déclarative, au contraire, est distinguée par l'intonation descendante. Dans le cas de la forme affirmative, l'intonation baisse en fin de phrase mais dans le cas de la phrase négative, l'intonation monte sur « pas » et elle baisse en fin de phrase.

Pour la phrase exclamative, l'intonation monte en début de phrase mais elle baisse en fin de phrase :

Ex : Comme tu es sauvage !

En ce qui concerne la phrase impérative, l'intonation est généralement descendante.

Ex : Va plus vite ! (Intonation descendante)

Sans doute, l'étude de l'intonation est assez complexe, mais nous devons signaler que la moitié de nos informateurs ne respecte pas l'intonation.

Les oppositions importantes en français parlé

Opposition /a/~/ɑ/

L'étude d'Henriette Walter¹ a indiqué que « *c'est dans les monosyllabes que le phonème /ɑ/ se maintient encore de façon majoritaire et qu'il est prononcé par la grande majorité des informateurs qui sont en même temps les plus âgés. Le mouvement général amorcé depuis le début de ce siècle semble aller en direction de l'élimination de l'opposition par disparition progressive du phonème /ɑ/* ». Cette étude a signalé qu'il y a un rapprochement des deux articulations /a/ et /ɑ/ probablement dû au contact des habitants de Paris, qui connaissaient bien cette opposition mais il existe un grand nombre de Provinciaux qui ne connaissaient pas cette opposition.

Pierre R. Léon, dans le livre « *Prononciation du français standard* », a dit : « *quatre-vingt-quinze A sur cent sont antérieurs en français standard.* »²

Toujours la graphie â représente /ɑ/ postérieur sauf dans les verbes : parlâmes, parlâtes. Cependant, la génération âgée, les couches populaires à Paris et certains provinciaux prononcent encore les substantifs comme bataille et Versailles avec un [ɑ]postérieur. Enfin, on peut dire que l'opposition /a/~/ɑ/ se neutralise au profit de /a/ antérieur.

¹ - Henriette WALTER, « *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain* », Paris, 1976, p. 113.

² - Pierre R. LEON, « *Prononciation du français standard* », pp.61 et 63.

Il y a des oppositions directes dans des mots de même structure :

/a/	/ɑ/
patte /pat/	pâte /pɑ:t/
quatre /katr/	pâtre /pɑ:tr/
bac /bak/	Pâques /pɑ:k/
tache /taʃ/	tâche /tɑ:ʃ/

Dans notre corpus, nous n'avons pas /ɑ/ postérieur parce tous nos informateurs prononcent /a/ antérieur dans tous les cas. D'ailleurs, quelques recherches affirment que l'opposition est en route de disparaître.

Il y a des oppositions directes dans des mots de même structure :

/o/	/ɔ/
Beauce /bos/	bosse /bɔs/
sauf /sof/	étouffe /etɔf/
sauve /sov/	innove /inɔv/
gauffre /gofr/	coffre /kɔfr/
pauvre /povr/	Hanovre /anɔvr/
gauche /goʃ/	poche /pɔʃ/
auge /oʒ/	loge /lɔʒ/
taupe /top/	top /tɔp/
aube /ob/	robe /rɔb/
saute /sot/	sotte /sɔt/

Remarques :

1) Au lieu de /ɔ/ , on prononce /o/ dans quelques mots qui se terminent par osse, ome, one (ces mots venus du grec , avec un o long).

Exemples:

Fosse	/fos/	grosse	/gros/
Atome	/atom/	idiome	/idjom
Cyclone	/siklon/	amazone	/amazon/

2) La graphie au se prononce /ɔ/ dans Paul (masculin) qui s'oppose ainsi à Paule [pol] (féminin).

3) Dans les dérivés des mots en—ome et — one o inaccentué devient /ɔ/

Ex: atomique [atɔmik]

Amazonie [amazɔni]

4) Malgré le phonème /z/, o inaccentué reste ouvert /ɔ/ dans ces mots:

Cosaque, mosaïque.

5) Il y a une prononciation difficile pour les mots suivants :

oignon	/ɔ ɲ ɔ̃/	coopérer	/kɔɔpere/
alcoolique	/alkɔlik/	zoo	/zɔo/ et zo(o)/

L'opposition entre la syllabe ouverte et la syllabe fermée :

Il faut noter que le phonème fermé se trouve dans une syllabe ouverte mais le phonème ouvert se trouve dans une syllabe fermée. La conjugaison des verbes montre bien cette opposition entre /e/ et /ɛ/ :

Ex : céder [sede] # je cède [ʒə sɛd]

Sur le plan orthographique, il y a un changement d'accent aigu en accent grave.

Opposition /p/-/b/

L'opposition /p/-/b/ sert à distinguer un grand nombre de mots du lexique en français, tels que : pas / bas

pont / bon

happé / abbé

pleut / bleu

pain / bain

Quant au e muet, beaucoup de phonéticiens l'appellent /ə/ muet ou /ə/ caduc. Ce phonème /ə/ est très proche du phonème /œ/ ou du phonème [ø] d'un mot sauf lorsqu'il se trouve en finale prononcée. Ce dernier cas est assez exceptionnel. Il se produit dans le pronom *le*, dans *prends-le*, par exemple.

En français standard le "e" n'est pas toujours prononcé. Il est instable, caduc ou muet. Sa réalisation dépend :

- de la position qu'il occupe dans l'énoncé ou le mot : chute en finale de mot (table - livre) ; maintien du "e" lorsqu'il figure à l'initiale

de l'énoncé (ce livre, ne riez pas, que faire ?) et à l'impératif (fais - le, donne - le).

- du nombre de consonnes qui le précèdent : le “e” se maintient en général lorsqu’il est précédé de plus d’une consonne (vendredi).
- du niveau de discours des locuteurs de la rapidité du débit et des intentions expressives.

Walter a annoncé : « *il y a un signe indéniable de l'identification grandissante de “e muet” avec l'opposition /ø/ ~ /œ/ qui justement se neutralise en [ø] à la finale. Les prononciations qu'on a pu relever, de /dezne/ , /farmastik/ , /ma l r ø/, pour déjeuner, pharmaceutique , malheureux , sont d'autres signes indiquant l'identification de l'opposition /ø/ ~ /œ/ à e caduc.* »¹

Avant de conclure notre étude phonologique sur le phonème /ə/, il faut signaler qu’il n’y a pas de valeur distinctive pour la voyelle /ə: il est impossible de trouver en français le mot /dəvã/ distinct du mot /dvã/. Alors, c’est d’après le contexte que la présence de /ə/ est bien distinctive :

Ex : l'être /lɛtr/ ~ le hêtre /lɛstr/

¹- Henriette Walter, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Paris, 1976, p.318.

Conclusion

Pour conclure, il faut avouer que cette étude phonologique sur le français parlé par les étudiants égyptiens à l'université est très considérable où nous avons mis l'accent sur l'importance de l'étude des particularités phonologiques pour que nos étudiants puissent prononcer très bien le français comme deuxième langue étrangère.

En analysant la phonologie de nos informateurs, nous avons étudié les particularités phonologiques de la prononciation des étudiants égyptiens dans une perspective sociolinguistique et différentielle. Dans cette étude, nous avons signalé tout d'abord les résultats du questionnaire du français parlé en précisant les points de faiblesse de point de vue phonologique ; ensuite, nous avons fait une analyse phonologique sur le système vocalique, le système consonantique, le h aspiré et le h muet et les faits prosodiques (la syllabe, l'accent, le rythme et l'intonation). Enfin, nous avons traité les oppositions importantes en français parlé.

Bibliographie

- ABRY Dominique et Marie-Laure CHALARON, "*Exerçons-nous – phonétique*", Hachette, Paris, 1994.
- ANGOUJARD Jean-Pierre, "*Phonologie: Champs et perspectives*", ENS-LSH éditions, Paris, 2003.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, "*Le français parlé : études grammaticales*", Éditions du CNRS, Paris, 1990.
- CALLAMAND Monique, "*Méthodologie de l'enseignement de la prononciation*", CLE, International, Paris, 1981.
- CARTON Fernand, "*Introduction à la phonétique du français*", Dunod, Paris, 1997.
- CHAMPAGNE-MUZAR Cécile et Johanne S. BOURDAGES, "*Le point sur la phonétique*", CLE International, Paris, 1998.
- CHARLIAC, Lucile et MOTRON, Annie-Claude "*Phonétique progressive du français*" CLE International, Paris, 1998.
- DERIVERY Nicole, "*La phonétique du français*", Seuil, Paris, 1997.
- DUCHET Jean-Louis, "*Phonologie*", Presses Universitaires de France, Paris, 2004.
- DUSSAULT Robitaille et autres, "*Étude du rapport entre orthographe et lecture*", Université de Montréal, 1977.
- FAHMI Ahmed Mohamed, "*Phonétique du français*", Wahdan Printing House, 2^e éd., Le Caire, 1996.
- Idem, "*Le fonctionnalisme en linguistique*", Nahdat Misr, Le Caire, 1984.
- FOUCHE Pierre, "*Traité de prononciation française*", Librairie C. Klincksieck 2^e éd., Paris, 1959.
- GRAMMONT Maurice, "*La prononciation française*", Librairie Delagrave, Paris, 1966.
- HUANT Ruth, "*Construire sur l'erreur en anglais oral*", *Les langues modernes*, n°87-05, 1987.
- KANEMAN-POUGATCH Massia et PEDOYA-GUIMBRETIERE Élisabeth "*Plaisir des sons*" Alliance française, Hâtier-Didier, Paris, 1997.
- LECOMTE Gérard, "*Grammaire de l'arabe, Que sais-je?*", PUF, Paris, 1975.
- LEON Pierre et Monique "*Introduction à la phonétique corrective*", Librairies Hachette et Larousse, Paris, 1976.
- MARTINET André, "*La linguistique synchronique*", PUF, Paris, 1974.
- R. LEON Pierre, "*Prononciation du français standard*", Didier, Paris, 1992.
- RENARD Raymond, "*Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*", Didier, Paris, 1971.
- WALTER Henriette, "*La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*", France Expansion, Paris, 1976.
- Idem, "*La phonologie du français*", PUF, Paris, 1977.